DTA
DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

14.2/22-2308_V1

Valide du **14 décembre 2022**

au **31 décembre 2027**

Sur le procédé

Poêles étanches à granulés DIELLE

Famille de produit/Procédé : Poêle ou insert à granulés de bois

Titulaire(s) : Société DIELLE

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion

COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V1	Nouveau DTA. Ce document intègre les chambres de combustion MAESTRALE, SCIROCCO, OSTRO et GHIBLI.	NORMAND Cédric	CROS Olivier

Descripteur :

Les poêles étanches DIELLE sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Le présent Document Technique d'Application vise les modèles listés dans le tableau 1 du Dossier Technique. Les caractéristiques de ces différents modèles sont présentées dans les tableaux 2 et 3 du Dossier Technique.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches DIELLE sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches DIELLE sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Table des matières

1. Avis du Groupe Spécialisé 4
1.1. Domaine d'emploi accepté 4
1.1.1. Zone géographique 4
1.1.2. Ouvrages visés 4
1.2. Appréciation 4
1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé 4
1.2.2. Durabilité 5
1.2.3. Impacts environnementaux 5
1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé 5
2. Dossier Technique 6
2.1. Mode de commercialisation 6
2.1.1. Coordonnées 6
2.1.2. Mise sur le marché 6
2.1.3. Identification 6
2.2. Description 7
2.2.1. Principe 7
2.2.2. Caractéristiques des composants 7
2.3. Dispositions de conception 8
2.3.1. Dimensionnement 8
2.3.2. Règles de conception générales 8
2.4. Dispositions de mise en œuvre 9
2.4.1. Généralités 9
2.4.2. Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion 9
2.4.3. Mise en service 10
2.5. Maintien en service du produit ou procédé 10
2.6. Traitement en fin de vie 10
2.7. Assistante technique 10
2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication 10
2.8.1. Fabrication 10
2.8.2. Contrôles 10
2.9. Mention des justificatifs 11
2.9.1. Résultats expérimentaux 11
2.9.2. Références chantiers 11
2.10. Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre 13

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DROM.

1.1.2. Ouvrages visés

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches DIELLE.

Les poêles étanches DIELLE peuvent être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

D'une façon générale, les poêles étanches DIELLE ne s'opposent pas à la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

1.2.1.1. Sécurité de fonctionnement

Les poêles étanches DIELLE permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve :

- d'utiliser uniquement, comme combustible, des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés pellets) certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225 2 (ENplus A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.
- d'une utilisation normale du poêle conformément à son manuel d'installation et d'utilisation fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une amenée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement. Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au paragraphe 2.2.2.2 du Dossier Technique.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans, comme cela est considéré dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 (pour les habitations neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

1.2.1.2. Protection contre l'incendie

Les poêles étanches DIELLE permettent d'assurer la protection contre le risque d'incendie sous réserve que la mise en œuvre respecte les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans leur notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Document Technique d'Application permet d'assurer la protection contre le risque d'incendie.

1.2.1.3. Réglementation sismique

La mise en œuvre des poêles étanches DIELLE ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

1.2.1.4. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des

informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

1.2.1.5. Réglementation acoustique

Les poêles étanches DIELLE ne sont pas évalués dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau acoustique.

1.2.2. Durabilité

La durabilité des installations équipées de poêles étanches DIELLE peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

1.2.3. Impacts environnementaux

Le traitement en fin de vie peut être assimilé à celui des produits traditionnels de même nature.

Les poêles étanches DIELLE ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14.2 rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud ne sont pas visées dans le présent Document Technique d'Application.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent l'exigence de la classe CM50 ou CC50 définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2021, correspondant à un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur ou égal à 3 m3/h.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par des distributeurs.

Titulaire(s) :
Société DIELLE S.p.A
Via Grotte Di Nottola
IT-04012 CISTERNA DI LATINA (LT)
Tél. : +39 (0)773632913
Internet : https://www.diellespa.it/
E-mail : info@dielleitalia.it

Distributeur(s) :
Société DF Diffusion
30 Avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Tel : 07 81 13 98 80
e-mail : contactdiellefrance@dfdiffusion.fr

Les poêles étanches DIELLE sont distribués en France par des revendeurs, des installateurs et des distributeurs indépendants sélectionnés par la société DF Diffusion

2.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement Produits de la Construction (UE) n° 305/2011, les poêles étanches DIELLE font l'objet de déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785 : 2006. Les produits conformes à ces déclarations de performances sont identifiés par le marquage CE. Les numéros de ces DoP sont détaillés dans le tableau 1.

La norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche

Les poêles étanches DIELLE répondent également aux exigences de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique.

2.1.3. Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique (cf. figure 4) avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque commerciale et modèle du poêle
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des fumées
- Taux de CO dans les fumées
- Distances par rapport aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés de bois soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Les poêles étanches DIELLE sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Le présent Document Technique d'Application vise les modèles listés dans le tableau 1. Les caractéristiques de ces différents modèles sont présentées dans les tableaux 2 et 3 du Dossier Technique.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches DIELLE sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- l'appareil, muni d'un buselot d'air comburant, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un Document Technique d'Application pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au paragraphe 1 du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau 4, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

La définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes ; les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Généralités

Les poêles étanches DIELLE sont des appareils automatiques utilisant exclusivement des granulés de bois naturel comme combustible, et comportant un circuit de combustion étanche.

Leurs principaux organes sont représentés en figure 1.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ils sont dotés d'un réservoir intégré pour granulés de bois.
- Une première vis sans fin prélève les granulés en fond d'un réservoir. Le combustible tombe par gravité vers une seconde vis sans fin. Une rupture dans la chaine d'alimentation en combustible est ainsi créée, elle est associée à un système coupe-feu.
- La seconde vis sans fin horizontale alimente le brûleur de la chambre de combustion par le bas du brûleur. Les 2 vis sont liées mécaniquement et actionnées par un seul moteur.
- 2 bougies d'allumage sont intégrées dans un conduit d'amenée d'air à proximité du brûleur.
- Les cendres sont évacuées dans 1 tiroir à cendres situé sous le brûleur. Il est accessible par ouverture de la porte principale.
- L'amenée d'air comburant est assistée par un ventilateur d'extraction situé en aval de la chambre de combustion. L'air comburant est prélevé à l'extérieur, via un conduit d'alimentation raccordé sur un buselot, situé à l'arrière du poêle.
- Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Un ou plusieurs ventilateurs assurent la diffusion de la chaleur dans le local. (Température max de soufflage 110°C)

Les poêles DIELLE sont équipés des dispositifs de sécurité suivants :

- Pressostat différentiel : vérifie en permanence s'il y a dépression dans la chambre de combustion, en cas contraire il éteint le poêle.
- Thermostat de sécurité à réarmement : il intervient en bloquant le fonctionnement du poêle en cas de surchauffe du poêle intégré.
- Unité de contrôle électronique : elle surveille tous les dispositifs de sécurité et quand un premier seuil est dépassé elle met le poêle en modulation, ou quand le seuil de sécurité est dépassé elle met le poêle en état d'arrêt.
- Sonde Fumées : elle contrôle la température des fumées et en cas de surchauffe, elle met en sécurité l'appareil.

Les poêles étanches DIELLE sont conformes à la norme NF EN 14785, les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles étanches DIELLE sont données dans les tableaux 2 et 3.

Une notice d'installation et d'utilisation est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil. La notice précise le type de combustible qui doit être utilisé (cf. 2.2.2.3).

2.2.2.2. Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles étanches DIELLE, mesuré sous 50 Pa, est inférieur à 3 m^3/h.

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la classe CM50, définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2021, qui est retenue dans l'attente de la publication de la norme EN 16510-2-6.

2.2.2.3. Combustible

Les poêles étanches DIELLE sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglages de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans le référentiel de certification.

Chez l'utilisateur, le combustible granulés doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé à chaque fin de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 2.3.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableaux 2 et 3) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO2
- Température moyenne des fumées
- Débit massique des fumées
- Tirage minimal requis à la buse P_w

Dans le cas des modèles comportant une sortie par le dessus, le dimensionnement doit prendre en compte l'élément de conduit intégré au poêle (cf. tableau 5).

Les tableaux 2 et 3 précisent la perte de charge de l'alimentation en air "P_B" (Pa) à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place.

En situation concentrique, les longueurs maximales de système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion sont précisées dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

2.3.2. Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bain et WC. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) Conduit d'amenée d'air comburant

La prise d'air comburant sur l'extérieur est réalisée selon l'une des configurations suivantes :

- En situation concentrique, par l'espace annulaire du conduit concentrique, de diamètre minimum de 80/130 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil,

- En situation séparée, par un conduit raccordé sur l'extérieur, de diamètre minimum 60 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation du fabricant de l'appareil.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux et des rongeurs, tout en conservant la section libre de passage d'air.

Lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant, en configuration séparée, l'installateur doit mettre en œuvre, dans la traversée de la paroi extérieure, un manchon garantissant l'intégrité et l'étanchéité à l'air de la paroi traversée.

Dans le cas des modèles disposant d'une sortie verticale des fumées, avec un té intégré à l'appareil, tel que décrit au tableau 5, l'amenée d'air comburant est située au-dessus de l'appareil (conduit concentrique) ou à l'arrière.

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé à la base du conduit de fumée vertical sauf pour les modèles qui disposent d'une sortie verticale des fumées avec un té intégré à l'appareil (tel que décrit au tableau 5).

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration horizontale, une longueur verticale est imposée à l'intérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,50 m excepté pour les modèles disposant d'une sortie verticale des fumées, avec un té intégré à l'appareil, tel que décrit au tableau 5, pour lequel la hauteur minimale doit être de 0,80 m.

d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 donnent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

Les poêles étanches DIELLE sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant.

2.4. Dispositions de mise en œuvre

La société DIELLE S.p.A n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes. Les installateurs doivent disposer d'un niveau de compétence professionnelle conforme à l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

2.4.1. Généralités

La mise en œuvre d'un poêle étanche DIELLE doit être effectuée conformément aux indications figurant dans la notice d'installation et d'utilisation correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans sa notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique (cf. figure 4) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Document Technique d'Application.

2.4.2. Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre du buselot d'amenée d'air comburant, c'est-à-dire 60 mm.

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion, c'est-à-dire 80 mm.

Dans le cas des modèles disposant d'une sortie verticale des fumées, avec un té intégré à l'appareil, tel que décrit au tableau 5, le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse concentrique, c'est-à-dire 80/130 mm.

Ces adaptateurs sont produits et commercialisés par le fabricant du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion ou, si besoin, fournis par la société DIELLE. Le principe de raccordement (direct, ou au moyen d'un adaptateur) est validé par la société DIELE S.p.A.

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

Dans le cas des modèles disposant d'une sortie verticale des fumées, avec un té intégré à l'appareil, tel que décrit au tableau 5, l'amenée d'air comburant est située au-dessus de l'appareil (conduit concentrique) ou à l'arrière.

2.4.3. Mise en service

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation et d'utilisation.

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières à réaliser par l'utilisateur ou périodiques à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

L'installateur doit également informer l'utilisateur sur le type de combustible à utiliser.

2.5. Maintien en service du produit ou procédé

L'entretien régulier de l'appareil doit être réalisé selon la notice d'installation et d'utilisation, il comporte notamment les opérations suivantes :

- le décendrage,
- le nettoyage de la vitre,
- le nettoyage de l'appareil.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté du 23 février 2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation (« arrêté CO ») et du RSDT « Règlement Sanitaire Départemental Type ».

La récupération des suies et des éventuels condensats des modèles avec sortie verticale, tel que décrit au tableau 5, se fait par démontage de l'habillage pour accéder au té intégré à l'appareil. Les joints des pièces démontées au cours de ces actions d'entretien doivent être vérifiés et remplacés si détériorés.

2.6. Traitement en fin de vie

Pas d'information apportée.

2.7. Assistante technique

La société DIELLE assure la formation de l'ensemble de son réseau. Elle organise périodiquement des formations destinées aux installateurs, sur le fonctionnement et la pose de ses produits.

La société DIELLE assure une assistance technique des professionnels sur demande.

2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

2.8.1. Fabrication

Les poêles étanches DIELLE sont fabriqués sur le site de Cisterna di Latina (Italie).

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

2.8.2. Contrôles

2.8.2.1. Matières premières et composants

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé et la céramique.

Les composants électroniques sont vérifiés en contrôle d'entrée par prélèvement et sont testés fonctionnellement et unitairement lors du contrôle final sur produit fini.

2.8.2.2. Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

Les poêles sont testés unitairement en fin de chaine de production pour un test à froid de fonctionnement, de sécurité électrique et d'étanchéité sous 50 Pa.

2.9. Mention des justificatifs

2.9.1. Résultats expérimentaux

Les essais suivants ont été réalisés sur les poêles :

- Essai de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO), tel que détaillé dans le tableau 1.
- Essai d'étanchéité à 50 Pa réalisés par le laboratoire KIWA (Italie) reporté dans le tableau 1.
- Essais d'étanchéité et de fonctionnement pour les différentes conditions d'évacuation des produits de combustion réalisés par le laboratoire de la société CERIC (sur la base de conduits 80/130 mm PGI pour le raccordement sur conduit concentrique) reportés dans le tableau 1.

2.9.2. Références chantiers

Depuis 2013, la société DIELLE S.p.A a commercialisé plus de 20 000 poêles à granulés de bois dont 4 000 appareils étanches à granulés de bois.

2.10. Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre

Type de chambre de combustion et de sortie	**Marque commerciale**	**Modèle de poêles étanches à granulés**	**N° de DoP**	**Rapport de marquage CE (numéro, date d'émission et laboratoire notifié)**	**Rapport d'essais d'étanchéité à 50 Pa numéro, date d'émission (laboratoire)**	**Rapport d'essais de fonctionnement (numéro, date d'émission et laboratoire)**
MAESTRALE	DIELLE	Maestrale Square 100 Maestrale Square 100 UP Maestrale Square 100 UP 130/80	NR.17AB33	CS16-000-33-87-01 du 21/09/2016 (IMQ)	3498 du 27/09/2022 (CERIC)	3498 du 27/09/2022 (CERIC)
		Maestrale Square 60 Maestrale Square 60 UP Maestrale Square 60 UP 130/80	NR.17AB31			
SCIROCCO	DIELLE	**SCIROCCO 60**	NR.21AD400	2005194/C-697 du 21/09/2021 (KIWA)	2005194.lk du 21/09/2021 (KIWA) Réalisé sur un modèle en sortie arrière et sur un modèle en sortie verticale	2421 du 22/08/2017 (CERIC)
		SCIROCCO 60 UP	NR.21AD403			
		SCIROCCO 60 UP 130/80				
		Levante 60	NR.21AD401			
		Levante 60 UP	NR.21AD402			
		Scirocco Ceramic60	NR.21AD404			
		Scirocco Ceramic60 UP	NR.21AD405			
		Scirocco Stone 60	NR.21AD406			
		Scirocco Stone 60 UP	NR.21AD407			
		SCIROCCO 80	NR.21AD500			
		SCIROCCO 80 UP	NR.21AD503			
		SCIROCCO 80 UP 130/80				
		Levante 80	NR.21AD501			
		Levante 80 UP	NR.21AD502			
		Scirocco Ceramic80	NR.21AD504			
		Scirocco Ceramic 80 UP	NR.21AD505			
		Scirocco Stone 80	NR.21AD506			
		Scirocco Stone 80 UP	NR.21AD507			
		SCIROCCO 100	NR.21AD600			
		SCIROCCO 100 UP	NR.21AD612			
		SCIROCCO 100 UP 130/80				
		Grecale 100	NR.21AD620			
		Grecale 100 Glass	NR.21AD622			
		Levante 100	NR.21AD607			
		Levante 100 UP	NR.21AD608			
		Round 100 Glass	NR.21AD604			
		Round 100	NR.21AD601			
		Scirocco Ceramic 100	NR.21AD613			
		Scirocco Ceramic 100 UP	NR.21AD614			
		Scirocco Stone 100	NR.21AD615			
		Scirocco Stone 100 UP	NR.21AD616			
OSTRO	DIELLE	Bump 50	NR.21AD107	3005194/C-721 du 21/09/2021 (KIWA)	2005194.lk du 21/09/2021 (KIWA) Réalisé sur un modèle en sortie arrière et sur un modèle en sortie verticale	3430 du 30/05/2022 (CERIC)
		Bump 50 UP	NR.21AD108			
		Bump 50 UP 130/80	NR.21AD109			
		Bump 50 tube	NR.21AD110			
		Bump 50 tube UP	NR.21AD111			
		Bump 50 tube UP 130/80	NR.21AD112			
		Grecale 50	NR.21AD124			
		Grecale 50 Glass	NR.21AD126			

		Ostro 50 Glass tube	NR.21AD121			
		Ostro 50 Glass tube UP	NR.21AD122			
		Ostro 50 Glass tube UP 130/80	NR.21AD123			
		Ostro 50 Glass	NR.21AD118			
		Ostro 50 Glass UP	NR.21AD119			
		Ostro 50 Glass UP 130/80	NR.21AD120			
		Ostro 50 tube	NR.21AD115			
		Ostro 50 tube UP	NR.21AD116			
		Ostro 50 tube UP 130/80	NR.21AD117			
		Ostro 50	NR.21AD112			
		Ostro 50 UP	NR.21AD113			
		Ostro 50 UP 130/80	NR.21AD114			
		Round 50 Glass	NR.21AD104			
		Round 50 Glass UP	NR.21AD105			
		Round 50 Glass UP 130/80	NR.21AD106			
		Round 50	NR.21AD101			
		Round 50 UP	NR.21AD102			
		Round 50 UP 130/80	NR.21AD103			
		Grecale 70	NR.21AD224			
		Grecale 70 Glass	NR.21AD226			
		Ostro 70 Glass tube	NR.21AD221			
		Ostro 70 Glass tube UP	NR.21AD222			
		Ostro 70 Glass tube UP 130/80	NR.21AD223			
		Ostro 70 Glass	NR.21AD218			
		Ostro 70 Glass UP	NR.21AD219			
		Ostro 70 Glass UP 130/80	NR.21AD220			
		Ostro 70 tube	NR.21AD215			
		Ostro 70 tube UP	NR.21AD216			
		Ostro 70 tube UP 130/80	NR.21AD217			
		Ostro 70	NR.21AD212			
		Ostro 70 UP	NR.21AD213			
		Ostro 70 UP 130/80	NR.21AD214			
		Round 70 Glass	NR.21AD204			
		Round 70 Glass UP	NR.21AD205			
		Round 70 Glass UP 130/80	NR.21AD206			
		Round 70	NR.21AD201			
		Round 70 UP	NR.21AD202			
		Round 70 UP 130/80	NR.21AD203			
		Bump 80	NR.21AD301			
		Bump 80 UP	NR.21AD302			
		Bump 80 UP 130/80	NR.21AD303			
		Bump 80 tube	NR.21AD304			
		Bump 80 tube UP	NR.21AD305			
		Bump 80 tube UP 130/80	NR.21AD306			
		Ostro 80 Glass tube	NR.21AD315			
		Ostro 80 Glass tube UP	NR.21AD316			
		Ostro 80 Glass tube UP 130/80	NR.21AD317			
		Ostro 80 Glass	NR.21AD312			
		Ostro 80 Glass UP	NR.21AD313			

		Ostro 80 Glass UP 130/80	NR.21AD314			
		Ostro 80 tube	NR.21AD309			
		Ostro 80 tube UP	NR.21AD310			
		Ostro 80 tube UP 130/80	NR.21AD311			
		Ostro 80	NR.21AD306			
		Ostro 80 UP	NR.21AD307			
		Ostro 80 UP 130/80	NR.21AD308			
GHIBLI	DIELLE	GHIBLI 50 GHIBLI 50 UP GHIBLI 50 UP 130/80	NR.20AB40	2004391/C-594 du 3/07/2020 (KIWA)	2011188.lk du 19/10/2021 (KIWA) Réalisé sur un modèle en sortie verticale	3385 du 28/03/2022 (CERIC)
		GHIBLI 80 GHIBLI 80 UP GHIBLI 80 UP 130/80	NR.20AB41			

Tableau 1 – Détail des types de chambre de combustion et de sortie, des marques commerciales et des modèles de poêles à granulés, avec numéros de DoP, rapport d'essais d'étanchéité et rapport de marquage CE associés

Type de chambre de combustion et de sortie	**Modèle de poêles étanches à granulés**	**Puissance (kW)**	**Rendement (%)**	**Taux de CO**		**Taux de CO_2 (%)**	**Débit Massique des fumées (g/s)**	**Température moyenne des fumées (°C)**	**Tirage minimal requis à la buse "P_w" (Pa)[2]**	**Perte de charge de l'alimentation en air "P_B" (Pa)[3]**
				(mg/Nm³ à 13% O_2)	**(% à 13% O_2)**					
MAESTRALE	Maestrale Square 100 Maestrale Square 100 UP Maestrale Square 100 UP 130/80	12	92,5	89	0,007	11,6	7,4	153	0	17
	Maestrale Square 60 Maestrale Square 60 UP Maestrale Square 60 UP 130/80	8	94	236	0,019	10	5,6	106	0	17
SCIROCCO	SCIROCCO 60 SCIROCCO 60 UP	6,7	94,8	49	0,004	13,50	3,6	187	0	12
	SCIROCCO 80 *SCIROCCO 80 UP*	*8,5*	*92,8*	*65*	*0,005*	*13,74*	*4,6*	*147*	0	12
	SCIROCCO 100 SCIROCCO 100 UP Round 100 UP 130/80	10,2	91,1	80	0,006	13,97	5,5	109	0	17
OSTRO	Ostro 50 Ostro 50 UP Ostro 50 UP 130/80	6,0	95,0	121	0,010	14,24	3,1	108	0	17
	Ostro 70 *Ostro 70 UP* *Ostro 70 UP 130/80*	*8,0*	*92,4*	*71*	*0,006*	*14,41*	*4.2*	*153*	0	17
	Ostro 80 Ostro 80 UP Ostro 80 UP 130/80	9,2	90,8	39	0,003	14,51	4,8	180	0	17
GHIBLI	GHIBLI 50	6,4	93	67	0,005	12,11	3,9	127	0	17
	GHIBLI 80	9,6	91	70	0,006	14,00	5,1	174	0	17

[1] Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées avec un tirage de 10 Pa pour les modèles Ostro 50, GHIBLI 50 et GHIBLI 80, avec un tirage de 12 Pa pour les autres modèles, selon la norme NF EN 14785.

Les valeurs en italiques ont été obtenues par interpolation, selon la norme NF EN 14785.

[2] Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

[3] Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

Tableau 2 – Caractéristiques des poêles étanches DIELLE à puissance nominale[1]

Type de chambre de combustion et de sortie	Modèle de poêles étanches à granulés	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO_2 (%)	Débit Massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse "P_w" (Pa)[2]	Perte de charge de l'alimentation en air "P_B" (Pa)[3]
				(mg/Nm³ à 13% O_2)	(% à 13% O_2)					
MAESTRALE	Maestrale Square 100 Maestrale Square 100 UP Maestrale Square 100 UP 130/80	2,4	92	733	0,059	4,8	3,5	81	0	17
	Maestrale Square 60 Maestrale Square 60 UP Maestrale Square 60 UP 130/80									
SCIROCCO	SCIROCCO 60 SCIROCCO 60 UP	2,4	91,6	570	0,046	4,90	3,7	79	0	12
	SCIROCCO 80 SCIROCCO 80 UP									12
	SCIROCCO 100 SCIROCCO 100 UP Round 100 UP 130/80									17
OSTRO	Ostro 50 Ostro 50 UP Ostro 50 UP 130/80	2,3	93,5	235	0,019	7,33	2,4	84	0	12
	Ostro 70 Ostro 70 UP Ostro 70 UP 130/80									12
	Ostro 80 Ostro 80 UP Ostro 80 UP 130/80									17
GHIBLI	GHIBLI 50	2,4	91	404	0,032	4,90	3,8	84	0	17
	GHIBLI 80									

1 Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées avec un tirage de 5 Pa pour les modèles GHIBLI 50 et GHIBLI 80, avec un tirage de 8 Pa pour les autres modèles, selon la norme NF EN 14785.

2 Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

3 Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

Tableau 3 – Caractéristiques des poêles étanches DIELLE à puissance réduite[1]

Configurations d'installation du terminal(1)		**Configurations des systèmes EVAPDC(2)**	**Modèles concernés avec type de sortie associée**
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3(8)	Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) Terminal concentrique horizontal	(cf. tableau 5)
	Verticale Zone 1 ou Zone 2	Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) Terminal concentrique vertical	
	Verticale en rénovation Zone 1 ou Zone 2	En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC Terminal concentrique vertical	
Terminaux séparés	Verticale Zone 1(3) ou Zone 2(4)	En raccordement EVAPDC : conduit SP, conduit CC(5) ou isolé CI EVAPDC : CI(6)et terminal vertical AAC : conduit et terminal façade ou raccordement conduit CC(5)	
	Verticale en rénovation Zone 1(3) ou Zone 2(4)	En raccordement EVAPDC : conduit SP EVAPDC : tubage AAC : conduit et terminal façade	
		En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC(7)	

(1) Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969
Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1
Zone 3 : terminal en façade

(2) EVAPDC : évacuation des produits de combustion
AAC : amenée d'air comburant
SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé

(3) Les dispositions du NF DTU 24.1 sont applicables

(4) Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1+A1

(5) AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur

(6) Les CI sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure

(7) AAC réalisée par l'espace annulaire avec prise d'air comburant sur le conduit existant

(8) Configuration réservée aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans

(9) L'évacuation des produits de combustion doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical, pour toutes les chambres de combustion avec sortie arrière

Tableau 4 – Configurations de mise en œuvre des poêles étanches DIELLE

Chambre de combustion	Modèles de référence	Modèles	Type de buse fumées	Position buse fumées
MAESTRALE	/	Maestrale Square 100	Simple	Arrière
	/	Maestrale Square 100 UP	Simple	Dessus
	/	Maestrale Square 100 UP 130/80	Concentrique	Dessus
	/	Maestrale Square 60	Simple	Arrière
	/	Maestrale Square 60 UP	Simple	Dessus
	/	Maestrale Square 60 UP 130/80	Concentrique	Dessus
SCIROCCO	SCIROCCO 60	SCIROCCO 60 Levante 60 Scirocco Ceramic60 Scirocco Stone 60	Simple	Arrière
	SCIROCCO 60 UP	SCIROCCO 60 UP Levante 60 UP Scirocco Ceramic60 UP Scirocco Stone 60 UP	Simple	Dessus
	SCIROCCO 60 UP 130/80	SCIROCCO 60 UP 130/80	Concentrique	Dessus
	SCIROCCO 80	SCIROCCO 80 Levante 80 Scirocco Ceramic80 Scirocco Stone 80	Simple	Arrière
	SCIROCCO 80 UP	SCIROCCO 80 UP Levante 80 UP Scirocco Ceramic 80 UP Scirocco Stone 80 UP	Simple	Dessus
	SCIROCCO 80 UP 130/80	SCIROCCO 80 UP 130/80	Concentrique	Dessus
	SCIROCCO 100	SCIROCCO 100 Grecale 100 Grecale 100 Glass Levante 100 Round 100 Glass Round 100 Scirocco Ceramic 100 Scirocco Stone 100	Simple	Arrière
	SCIROCCO 100 UP	SCIROCCO 100 UP Levante 100 UP Scirocco Ceramic 100 UP Scirocco Stone 100 UP	Simple	Dessus
	SCIROCCO 100 UP 130/80	SCIROCCO 1000 UP 130/80	Concentrique	Dessus
OSTRO	Ostro 50	Bump 50 Bump 50 tube Grecale 50 Grecale 50 Glass Ostro 50 Glass tube Ostro 50 Glass Ostro 50 tube Ostro 50 Round 50 Glass Round 50	Simple	Arrière
	Ostro 50 UP	Bump 50 UP Bump 50 tube UP Ostro 50 Glass tube UP Ostro 50 Glass UP Ostro 50 tube UP Ostro 50 UP Round 50 Glass UP Round 50 UP	Simple	Dessus

	Ostro 50 UP 130/80	Bump 50 UP 130/80 Bump 50 tube UP 130/80 Ostro 50 Glass tube UP 130/80 Ostro 50 Glass UP 130/80 Ostro 50 tube UP 130/80 Ostro 50 UP 130/80 Round 50 Glass UP 130/80 Round 50 UP 130/80	Concentrique	Dessus
	Ostro 70	Grecale 70 Grecale 70 Glass Ostro 70 Glass tube Ostro 70 Glass Ostro 70 tube Ostro 70 Round 70 Glass Round 70	Simple	Arrière
	Ostro 70 UP	Ostro 70 Glass tube UP Ostro 70 Glass UP Ostro 70 tube UP Ostro 70 UP Round 70 Glass UP Round 70 UP	Simple	Dessus
	Ostro 70 UP 130/80	Ostro 70 Glass tube UP 130/80 Ostro 70 Glass UP 130/80 Ostro 70 tube UP 130/80 Ostro 70 UP 130/80 Round 70 Glass UP 130/80 Round 70 UP 130/80	Concentrique	Dessus
	Ostro 80	Bump 80 Bump 80 tube Ostro 80 Glass tube Ostro 80 Glass Ostro 80 tube Ostro 80	Simple	Arrière
	Ostro 80 UP	Bump 80 UP Bump 80 tube UP Ostro 80 Glass tube UP Ostro 80 Glass UP Ostro 80 tube UP Ostro 80 UP	Simple	Dessus
	Ostro 80 UP 130/80	Bump 80 UP 130/80 Bump 80 tube UP 130/80 Ostro 80 Glass tube UP 130/80 Ostro 80 Glass UP 130/80 Ostro 80 tube UP 130/80 Ostro 80 UP 130/80	Concentrique	Dessus
GHIBLI	GHIBLI 50	GHIBLI 50	Simple	Arrière
	GHIBLI 50 UP	GHIBLI 50 UP	Simple	Dessus
	GHIBLI 50 UP 130/80	GHIBLI 50 UP 130/80	Concentrique	Dessus
	GHIBLI 80	GHIBLI 80	Simple	Arrière
	GHIBLI 80 UP	GHIBLI 80 UP	Simple	Dessus
	GHIBLI 80 UP 130/80	GHIBLI 80 UP 130/80	Concentrique	Dessus
Les modèles qui sont associés au même modèle de référence sont tous les mêmes caractéristiques fonctionnelles et les mêmes caractéristiques de combustion. Ils ne se distinguent que par leurs habillages				

Tableau 5 – Type de buse et position de la buse fumées des poêles étanches DIELLE

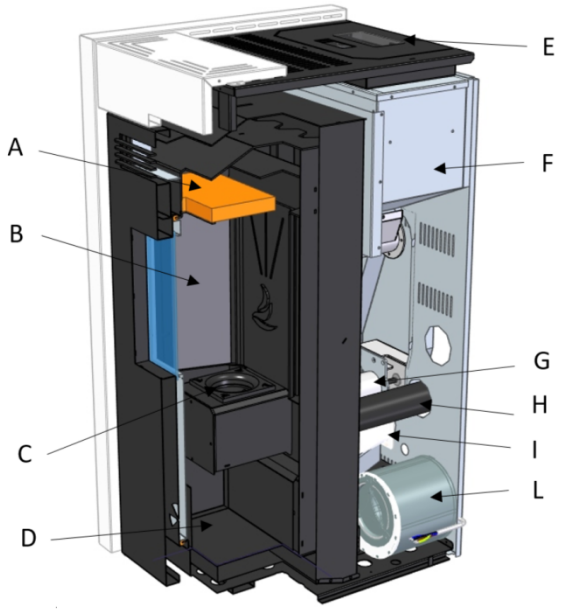

A) Vermiculite
B) Chambre de combustion
C) Brûleur
D) Cendrier
E) Ecran du contrôleur
F) Réservoir de granulés
G) Système d'alimentation du brûleur
H) Entrée d'air comburant
I) Ventilateur de fumées
L) Ventilateur air ambiant

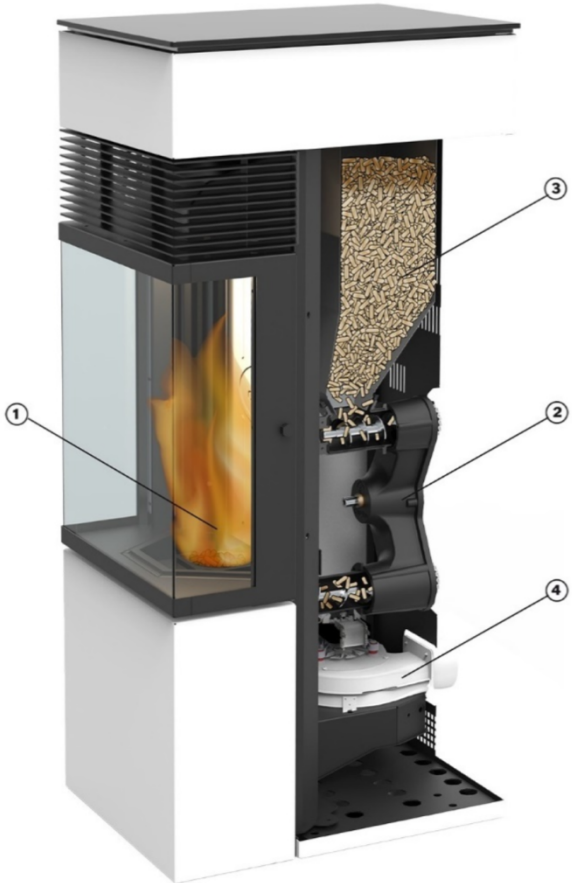

1) Brûleur
2) Système d'alimentation du brûleur avec système coupe-feu
3) Réservoir de granulés
4) Ventilateur de fumées

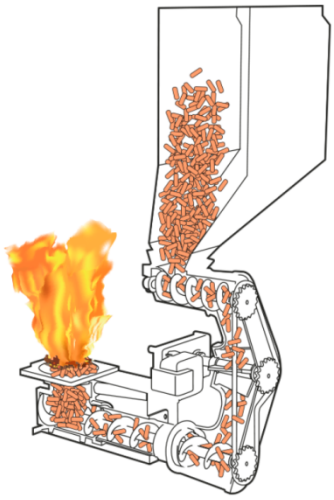

Figure 1 – Schéma de principe d'un poêle étanche DIELLE

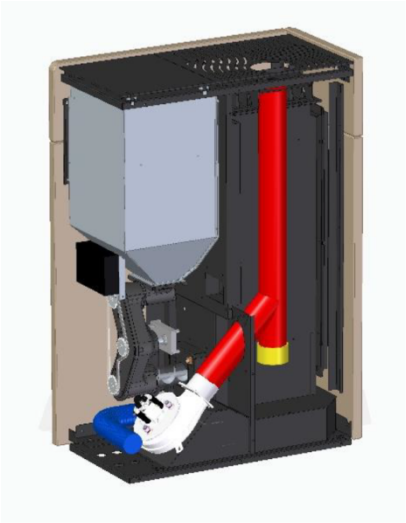

Ghibli UP

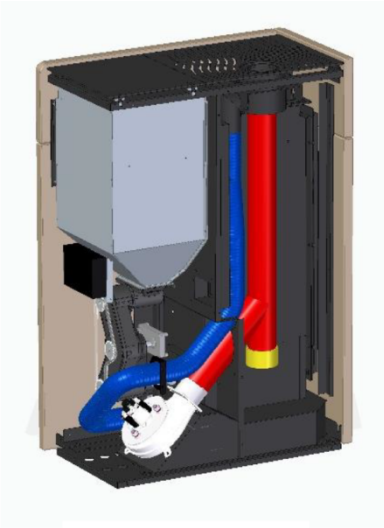

Ghibli UP 130/80

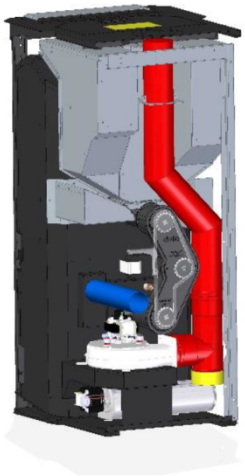

Scirocco/Levante UP

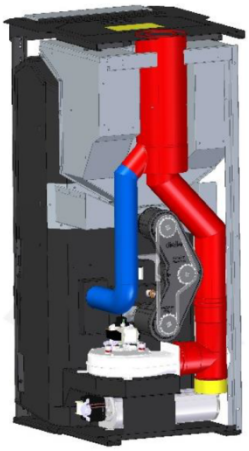

Scirocco/Levante UP130/80

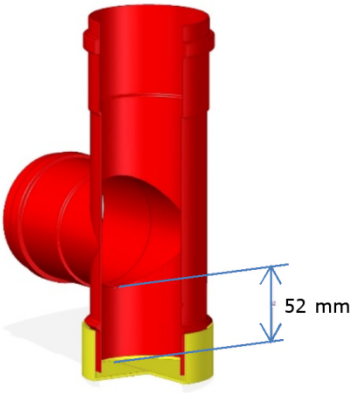

Détails du Té de pied de conduit

Figure 2 – Schéma de principe des poêles étanches DIELLE avec sortie de fumées par le dessus



Round/Round Glass UP

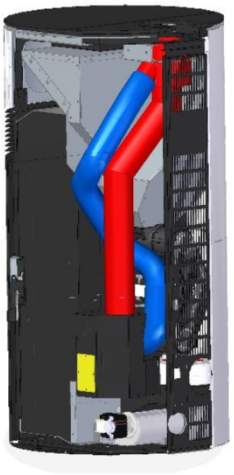

Round/Round Glass UP 130/80

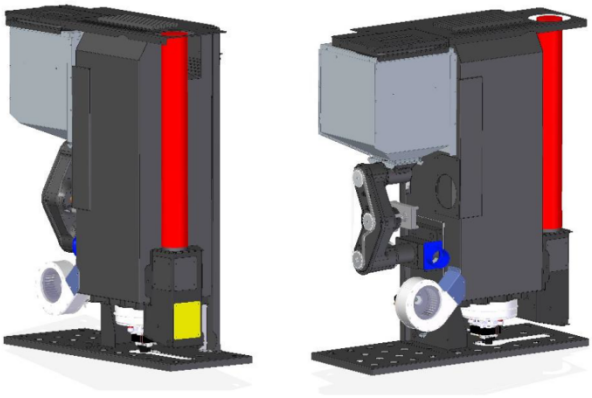

Ostro/Bump UP

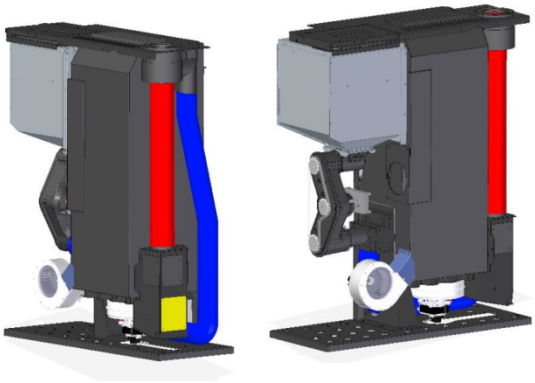

Ostro/Bump UP130/80

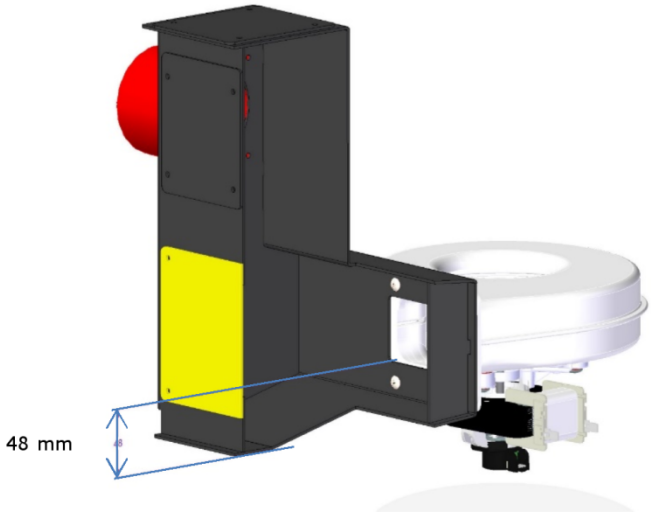

Détails de la boîte à suies

Figure 3 – Schéma de principe des poêles étanches DIELLE avec sortie de fumées par le dessus (suite)

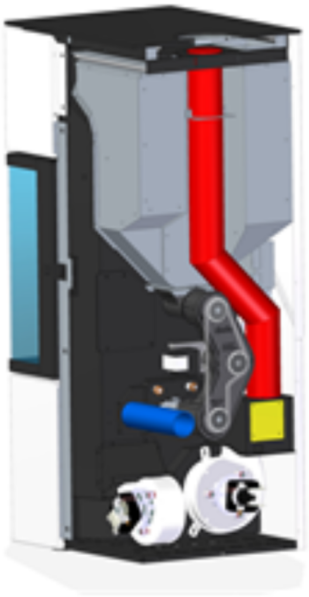

Maestrale UP80

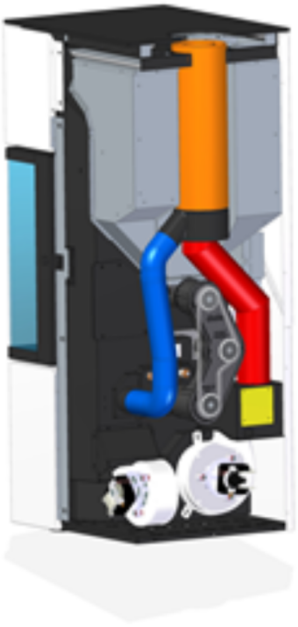

Maestrale UP130/80

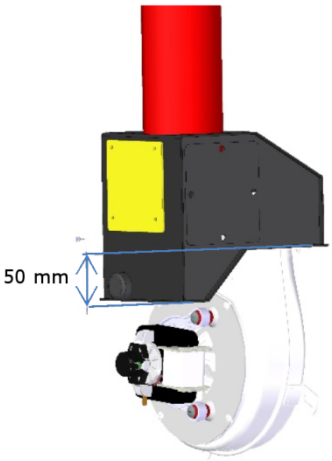

Détails de la boîte à suies

Figure 4 – Schéma de principe des poêles étanches DIELLE avec sortie de fumées par le dessus (suite)

CE 20

dielle fuoco tecnologico

Dielle SpA - Cisterna di Latina (Italy)

EN 14785: 2006 IMQ SpA - Italy
Poêle à circuit de combustion étanche
DTA 00.0/00-0000*AA

OSTRO 80

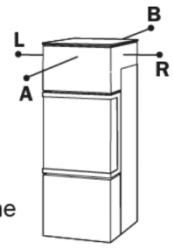

DISTANZA MINIMA DA MATERIALI INFIAMMABILI
Minimum distance from flammable materials
Distance minimale par rapport aux matériaux inflammables
Distancia mínima de los materiales inflamables
Mindestabstand von brennbaren Materialien
Minimale afstand tot brandbare materialen

R = 400 mm B = 200 mm
L = 400 mm A = 1000 mm

LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO
Read and follow the instructions for use
Lisez et suivez le mode d'emploi
Lea y siga las instrucciones de uso
Lesen und befolgen Sie die Gebrauchsanweisung
Lees en volg de gebruiksaanwijzing

POTENZA TERMICA AL FOCOLARE | Heating power at the firebox Puissance de chauffage au foyer | Salida de calor en la caja de fuego Wärmeabgabe am Feuerraum | Warmteafgifte bij de vuurkist	10,2 kW
POTENZA TERMICA AL FOCOLARE RISCALDAMENTO | Heat output to the heating firebox Sortie de chaleur vers le foyer de chauffage | Salida de calor a la caja de fuego de la calefacción Wärmeabgabe an den Heizfeuerraum | Warmteafgifte naar de verwarmingshaard	- kW
POTENZA TERMICA NOMINALE | Rated heat output Puissance calorifique nominale | Salida de calor nominal Nominale Wärmeleistung | Nominale warmteafgifte	9,2 kW
Resa all'acqua | Water yield	- kW
Resa nell'ambiente | Yield in the environment	9,2 kW
POTENZA TERMICA RIDOTTA | Reduced heat output Réduction de la production de chaleur | Reducción de la producción de calor Reduzierte Wärmeabgabe | Verminderde warmteafgifte	2,3 kW
Resa all'acqua | Water yield	- kW
Resa nell'ambiente | Yield in the environment	2,3 kW
EMISSIONE MEDIA POLVERI (13% 02) | Average dust emission (13% 02) Émission moyenne de poussières (13% 02) | Promedio de emisión de polvo (13% 02) Durchschnittliche Staubemission (13% 02) | Gemiddelde stofemissie (13% 02)	14 mg Nm^3
TEMPERATURA MEDIA FUMI | Maximum flue gas temperature Température maximale de la fumée | Temperatura máxima del humo Maximale Rauch-Temperatur | Maximale rooktemperatuur	180,3°C

CO MISURATO (AL 13% DI OSSIGENO) | CO measured (at 13% oxygen) CO mesuré (à 13% d'oxygène) | CO medido (al 13% de oxígeno) CO gemessen (bei 13% Sauerstoff) | CO gemeten (bij 13% zuurstof)	
Nominale | Nominal	0,003%
Ridotta | Reduced | Réduit | Reducido | Ermäßigt | Verminderde	0,039%
RENDIMENTO | Yield Rendement | Rendimiento Ertrag | Opbrengst	
Nominale | Nominal	90,8 %
Ridotta | Reduced | Réduit | Reducido | Ermäßigt | Verminderde	93,50%
MAX PRESSIONE IDRICA DI ESERCIZIO | Maximum permissible operating water pressure Pression maximale de l'eau de service | Máxima presión de agua de funcionamiento permitida Maximal zulässiger Betriebswasserdruck | Maximaal toelaatbare bedrijfswaterdruk	- bar
POTENZA ELETTRICA MEDIA IN FUNZIONAMENTO | Average electrical power in operation Puissance électrique moyenne en fonctionnement | Potencia eléctrica media en funcionamiento Durchschnittliche/Nominale Elektrische Leistung | Gemiddeld / Nominaal Elektrisch Vermogen	90 W / 520 W
ALIMENTAZIONE ELETTRICA | Power supply Alimentation électrique | Fuente de alimentación Stromversorgung | Stroomvoorziening	230V / 50Hz

S|N:0822N2833

UTILIZZARE SOLO I COMBUSTIBILI RACCOMANDATI / USE ONLY RECOMMENDED FUELS / N'UTILISER QUE LES CARBURANTS RECOMMANDÉS /
UTILIZAR SÓLO LOS COMBUSTIBLES RECOMENDADOS / NUR EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / GEBRUIK ALLEEN AANBEVOLEN BRANDSTOFFEN

Figure 5 – Exemple de plaque signalétique d'un poêle étanche DIELLE Ostro 80